

Décision

Générale

colonial

Décision n° 393 relative à une réquisition de passage à Mme Fixer (Marguerite), en religion sœur Marie-Stéphanie.

n° 393

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 avril 1948

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1948

Date du numéro
30 avril 1948

VISAS

Le Gouverneur de la côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une réquisition de passage en 2° classe pour Marseille est accordée à Mme Marguerite Tixier, en religion sœur Marie-Stéphanie, rapatriée sanitaire, Art. 2.— Mme Marguerite Tixier, en religion sœur Marie-Stéphanie, rejoindra Marseille par première occasion maritime, pour compter du 15 avril 1948. Art. 3.— La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.